

## Compte rendu

---

Ouvrage recensé :

Jean-Luc MIGUÉ (éd.), *Le Québec d'aujourd'hui. Regards d'universitaires*

par Pierre Saint-Arnaud

*Recherches sociographiques*, vol. 12, n° 3, 1971, p. 387-388.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055546ar>

DOI: 10.7202/055546ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

*Le Québec d'aujourd'hui. Regards d'universitaires*, sous la direction de Jean-Luc MIGUÉ, préface de Fernand Dumont, Montréal, HMH, 1971, 251 pages.

Cet ouvrage est né de la collaboration de treize chercheurs québécois en sciences humaines : huit économistes, trois politicologues, un sociologue, un criminologue. Ils sont attachés aux trois institutions d'enseignement suivantes : Université de Montréal, Université Laval, École nationale d'administration publique.

On se trouve incontestablement devant une réussite. Trois qualités d'ensemble peuvent être soulignées. Premièrement, le choix des *sujets* traités : il recoupe bon nombre des questions les plus décisives à propos de notre pays québécois en rapide évolution. Deuxièmement, la *compétence* des auteurs : ils font bénéficier leur public de contributions qui sont, comme le souligne dès le départ Jean-Luc Migué, « (...) dans la plupart des cas le sous-produit d'une démarche technique spécifique, préalablement entreprise par eux » (p. 15). Troisièmement, la grande *uniformité* dans la facture des études : on a exigé et obtenu de chaque collaborateur qu'il offre un savant diagnostic d'un problème lié à sa spécialité mais dans un langage qui soit aisément accessible à un public informé. Rares sont, chez nous, les ouvrages écrits en collaboration qui savent réunir de tels avantages.

Le lecteur est donc confronté à un vaste éventail d'études de cas :

1. Par les *économistes* : la perception du capitalisme chez les Canadiens français (Pierre Harvey) ; l'industrialisation et la participation des Québécois au progrès économique (Jean-Luc Migué) ; la firme plurinationale et les pouvoirs publics au Québec (Bernard Bonin) ; l'intégration de l'économie et du social dans une politique axée sur le développement (Nicole V. Martin) ; jalons pour une stratégie de développement de l'économie québécoise (Claude Masson) ; les choix urbains et régionaux dans le Québec des années 70 (Fernand Martin et André Raynauld) ; le secteur public : un budget croissant pour des services constants (Gérard Bélanger).

2. Par les *politicologues* : les partis et leurs contradictions (Vincent Lemieux) ; réforme de la carte électorale : les données du problème, ses implications politiques (Robert Boily) ; pour une politique d'information au Québec (Marcel Gilbert).

3. Par le *criminologue* et par le *sociologue* : la pratique des courtes sentences au Québec (Jacques Laplante) ; les enjeux idéologiques (Jacques Grand'Maison).

Les angles, on le constate, sont des plus variés ; en outre, sans être copieux, l'ouvrage foisonne en données analytiques et en hypothèses. Un guide de lecture ne s'avère donc pas superflu. On appréciera à cet égard la « Préface » que signe Fernand Dumont. Une profonde unité, d'après celui-ci, se reconnaît sous la diversité des analyses : sans qu'ils épuisent le contenu d'une possible « problématique » du Québec en tant que « société globale », les travaux offerts marquent néanmoins un pas décisif dans cette direction. Et Dumont de l'indiquer brièvement pour chaque étude, procurant par le fait même au lecteur un repère original et suggestif.

Après des sociologues de métier, ce livre prend l'allure d'un franc et heureux défi. Par exemple, devant des études aussi suggestives que celles de Masson et de Migué sur notre infrastructure économique, nos sociologues d'ici n'ont plus raison — comme trop l'ont fait jusqu'à aujourd'hui — de se satisfaire de globalismes commodes tels que la « classe ouvrière québécoise » ou encore les « travailleurs québécois » ; ils sont carrément provoqués à une refonte conceptuelle qui, fatalement, entraînera à des monographies empiriques moins elliptiques, plus précises et nuancées.

Cet ouvrage collectif prouve à l'évidence que les chercheurs québécois en sciences humaines n'ont rien de particulier à envier à leurs collègues d'outre-frontière. Seule à présent tarde l'heure où des efforts de ce type, concertés à d'autres disciplines voisines, prendront place dans une véritable politique de la science pour le pays québécois.

Pierre ST-ARNAUD

*Département de sociologie,  
Université Laval.*

Vincent LEMIEUX, *Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971, 250 p.

Nous étions tous là ce matin de juin 1969 à la Sorbonne lorsque Vincent Lemieux vint de Québec soutenir sa thèse de doctorat. Pour les gens de ma génération, Monsieur Lemieux est surtout admiré par le nombre remarquable de publications qu'il nous présente depuis dix ans, par sa façon de livrer bataille frontale à J. Lesage au sujet de la carte électorale, et par son souci de mettre en valeur chacun de ses assistants de recherche. Nous étions donc tous là. Plus de deux ans plus tard, les Presses de l'Université Laval nous présentent cette thèse dont seule la brève conclusion générale semble avoir été modifiée. Les étudiants de maîtrise d'Ottawa et de Montréal ont pu depuis longtemps en saisir tout l'intérêt, des séminaires de théorie politique lui ayant été consacrés.

Lemieux aborde dans cet ouvrage un des problèmes les plus complexes de la vie politique contemporaine, celui des relations entre les liens de parenté et le comportement politique des citoyens. Je ne suis pas sûr que la brève préface de Jean-Charles Bonenfant mette suffisamment en valeur l'intérêt d'une telle démarche. Le « terrain » étudié est celui de l'île d'Orléans, essentiellement parce que Madame Lemieux y a « de la parenté ».

Selon Lemieux, il y a relation entre l'état des liens de parenté à l'intérieur d'un groupe social, et certaines caractéristiques de l'action politique de ce groupe. Horace Miner, dans *St. Denis. A French Canadian Parish*, publié en 1939, avait déjà signalé que les choix partisans étaient une affaire de famille, que les clivages partisans correspondaient donc à des clivages parentaux, et que les antagonismes entre familles étaient de nature politique, si bien que les « veillées » se déroulaient généralement entre gens d'un même parti politique et que les alliances entre familles de partis différents avaient peu de chances de se produire. Mais il ne s'agissait là qu'affirmations générales, non démontrées très précisément.

Lemieux se propose d'analyser de façon la plus rigoureuse possible les relations entre la parenté et la politique sur l'île durant une longue période (1870-1960), tout en insistant sur les années 1930-1960 qui présentent un intérêt tout particulier en raison des transformations importantes aussi bien dans la vie politique que dans la parenté. Ces analyses sont conduites à l'échelle de chacune de six localités de l'île, et non pas à l'échelle des individus, d'abord parce que la nature même de la parenté renvoie à des phénomènes de groupe, et surtout à cause de la méthode même utilisée par l'auteur. Il se propose d'abord de démontrer le lien existant entre les résultats électoraux dans chacune des municipalités et la densité des liens de parenté, les indicateurs de cette densité étant les taux d'endogamie locale et la stabilité de la propriété foncière. Ce sont le Parti conservateur et l'Union nationale qui profitent d'une grande densité des liens de parenté et il explique cette relation par l'absence de dissociation des liens de parenté et des liens politiques chez ces gens qui votent pour ces partis. Ce n'est sans doute pas